

LES COMPOTEMENTS DE PAIEMENT

des entreprises en France

L'AVIS DE L'EXPERT

Au 1^{er} semestre 2024, on constate une reprise des efforts, notamment chez les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) et les Grandes Entreprises (GE) qui sont plus nombreuses à respecter leurs engagements.

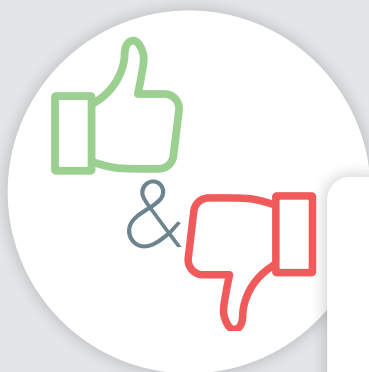
Si le retard de paiement moyen évolue positivement au plan national, les entreprises de certaines activités en grande difficulté dans la restauration et l'immobilier notamment, ont du mal à tenir leurs échéances.

Mikaël Delaporte
Chargé de collecte de données chez Ellisphere

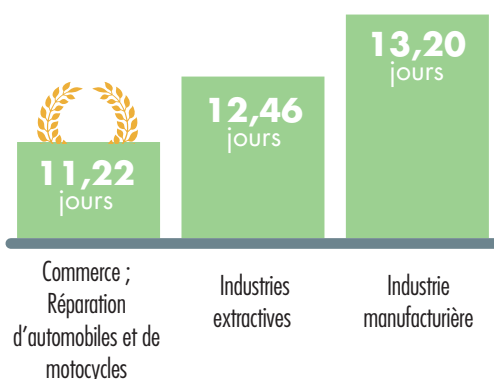


Retard de paiement moyen au 30 juin 2024

En nombre de jours / Évolution du S1 2024 par rapport à la moyenne de l'année 2023



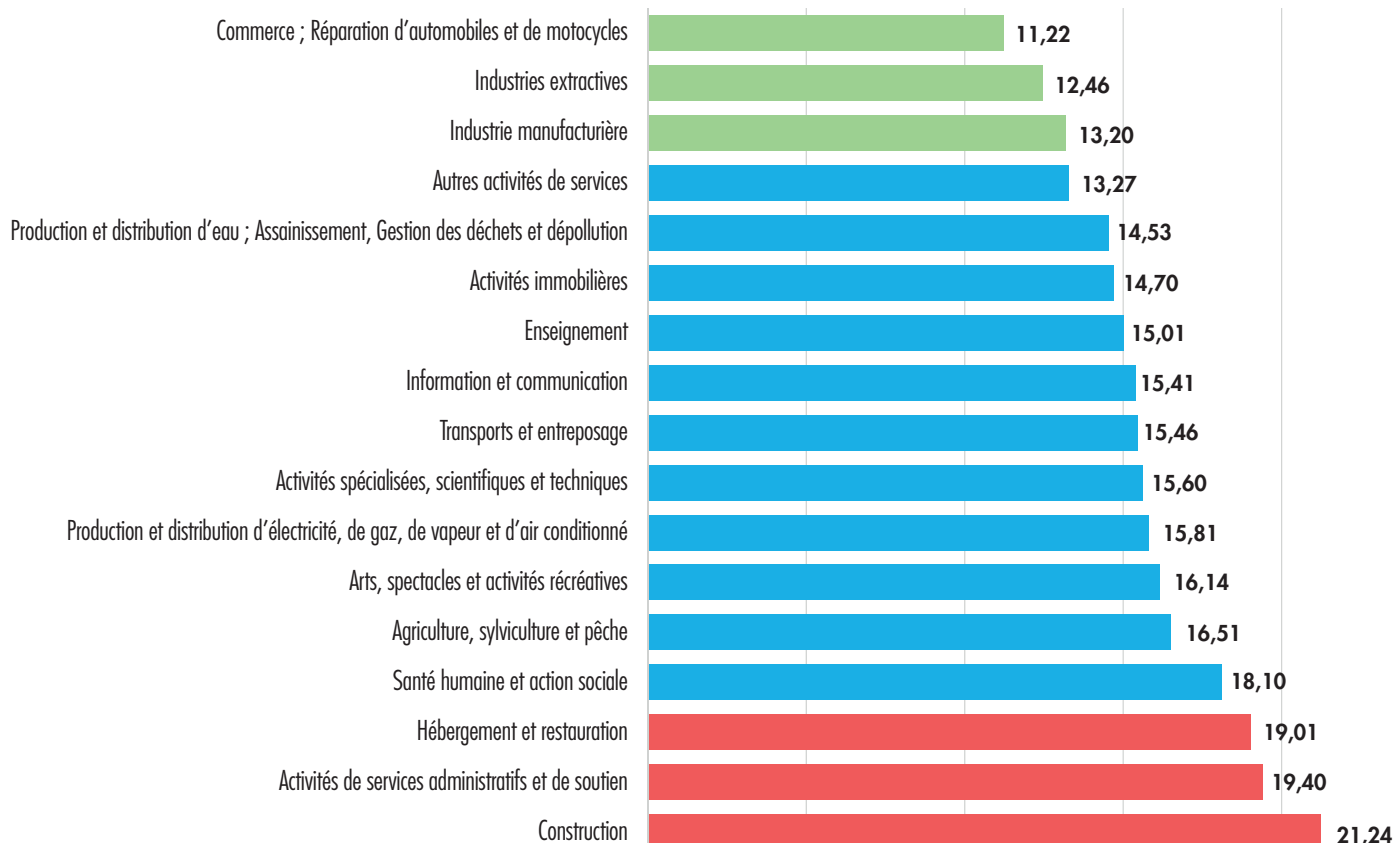
Les secteurs d'activité présentant les retards de paiement moyens les moins et les plus importants - En nombre de jours, au 30 juin 2024



Source Ellisphere - Fin juin 2024

Retard de paiement moyen par secteur d'activité

En nombre de jours, à fin juin 2024



Source Ellisphere - Fin juin 2024

DES INÉGALITÉS SECTORIELLES

Après le dérapage au 1^{er} trimestre 2024, le retard de paiement moyen est reparti sur une bonne dynamique au plan national sur le 2^{ème} trimestre.

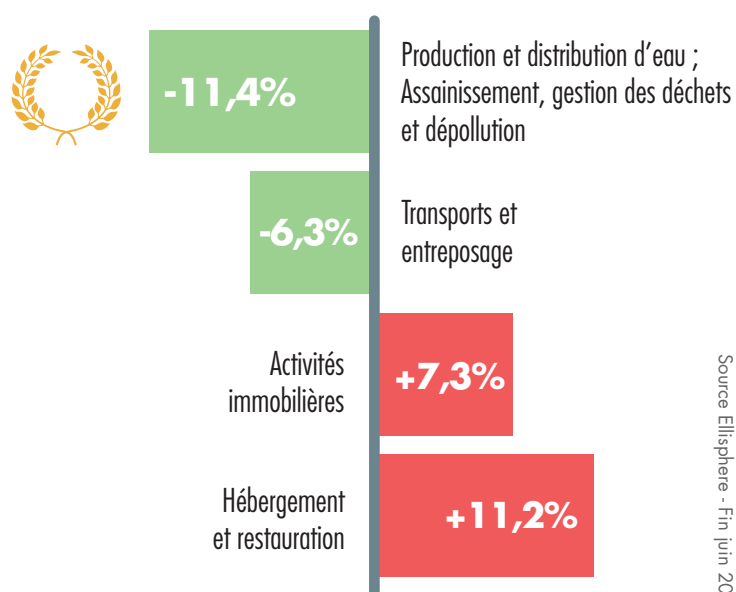
Néanmoins, le retard de paiement moyen reste moins bon que celui enregistré en 2023 avec une dégradation de +1,36%.

Si certains secteurs d'activité connaissent une amélioration continue depuis le début de l'année 2024 (Transport et entreposage, Production et distribution d'eau ; Assainissement, gestion de déchets et dépollution), pour d'autres, en revanche, le retard de paiement moyen continue de se détériorer (Hébergement et restauration, Activités immobilières).

Enfin, si le secteur de la Construction reste le mauvais élève, il enregistre toutefois une amélioration de plus de 5% de son retard de paiement moyen.

Les plus fortes évolutions sectorielles des retards de paiement moyens

Évolution du 1^{er} semestre 2024 par rapport à l'année 2023



Source Ellisphere - Fin juin 2024

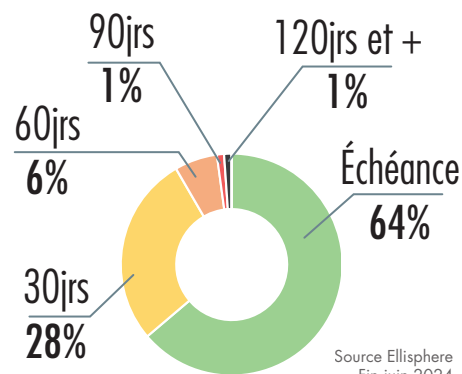
Focus sur le secteur HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Pour ce secteur, on constate un retard de paiement élevé et en forte augmentation depuis le début de l'année. Concernant la Restauration, une détérioration est enregistrée sur le premier semestre 2024 tandis que l'Hébergement connaît une amélioration de son retard de paiement moyen au 2nd trimestre.

Habitudes de paiement : les acteurs de la Restauration sont plus fréquemment respectueux de leurs engagements. Néanmoins, leur retard de paiement moyen est pénalisé par de plus nombreux retards longs de 90 jours et +. Ces retards longs reflètent les difficultés que connaît la Restauration. Ces difficultés sont notamment liées à la perte de clientèle due à la généralisation du télétravail, à l'inflation (énergie, matières premières) et la pénurie de main d'œuvre, surtout dans la restauration rapide.

Répartition des habitudes de paiement

Activité Hébergement et Restauration
Au 1^{er} semestre 2024



Source Ellisphere
Fin juin 2024

SATISFECIT POUR LES GRANDES ENTREPRISES

Concernant les habitudes de paiement, on note une amélioration générale sur le 2nd trimestre 2024.

Il faut souligner l'effort des Grandes Entreprises (GE) qui sont plus nombreuses à respecter leurs engagements. Cette catégorie enregistre la plus belle évolution depuis

fin 2023 : 32,75% d'entre elles respectent à fin juin 2024 leurs engagements contre 26,7% fin 2023.

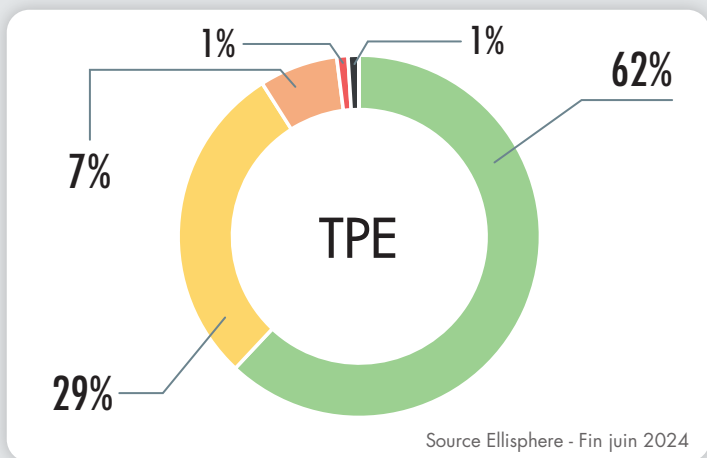
Si ces efforts sont encourageants, il reste encore beaucoup à faire pour gommer les retards légers et chroniques.

Habitudes de paiement par taille d'entreprise

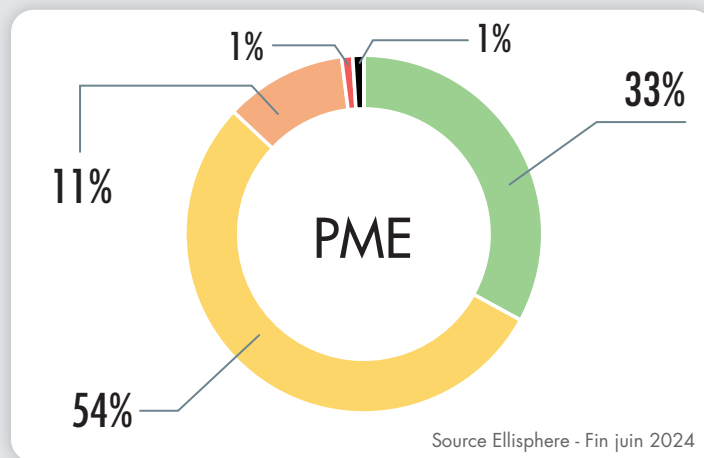
En pourcentage, au 30 juin 2024

LÉGENDE

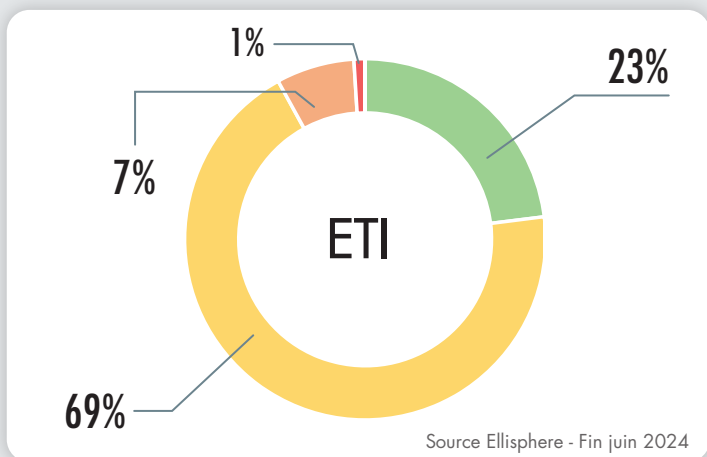
Échéance 30 jours 60 jours 90 jours 120 jours et +



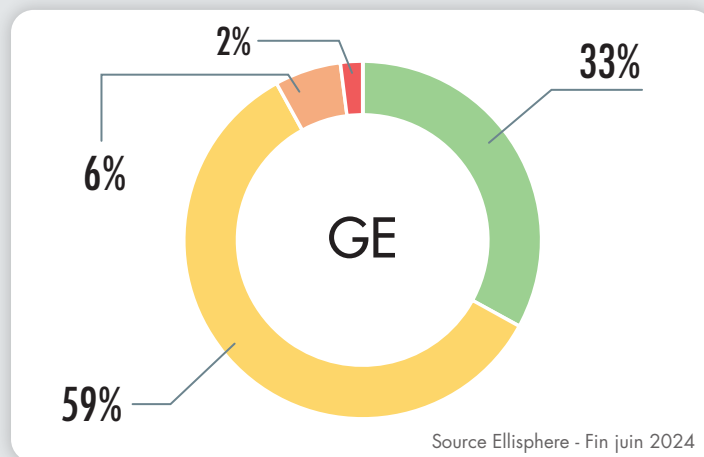
Source Ellisphere - Fin juin 2024



Source Ellisphere - Fin juin 2024



Source Ellisphere - Fin juin 2024



Source Ellisphere - Fin juin 2024

Évolution des retards de paiement moyens par secteur d'activité

En nombre de jours et en pourcentage d'évolution 2023 / S1 2024

SECTEURS D'ACTIVITÉ	2023	Premier semestre 2024	Évolution 2023 / S1 2024
Construction	22,4	21,24	-5,18%
Activités de services administratifs et de soutien	19,6	19,40	-1,02%
Hébergement et restauration	17,1	19,01	11,17%
Santé humaine et action sociale	18,2	18,10	-0,55%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	17,1	16,51	-3,45%
Arts, spectacles et activités récréatives	15,4	16,14	4,81%
Agriculture, sylviculture et pêche	15,6	15,81	1,35%
Transports et entreposage	15,9	15,60	-1,89%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	16,5	15,46	-6,30%
Production et distribution d'eau ; Assainissement, Gestion des déchets et dépollution	15,4	15,41	0,06%
Information et communication	15,7	15,01	-4,39%
Enseignement	13,7	14,70	7,30%
Industrie manufacturière	16,4	14,53	-11,40%
Activités immobilières	14,1	13,27	-5,89%
Industries extractives	13,5	13,20	-2,22%
Autres activités de services	12,5	12,46	-0,32%
Commerce ; Réparation d'automobiles et de motocycles	11,2	11,22	0,18%
TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ CONFONDUS	17,7	17,94	1,36%

Source Ellisphere - Fin juin 2024

Évolutions des retards de paiement moyens par taille d'entreprise

En nombre de jours et en pourcentage d'évolution 2023 / S1 2024

	Retard de paiement moyen				
	2023	T1 2024	T2 2024	Evolution T1/T2	Evolution 2023 / T2 2024
Très Petites Entreprises (TPE)	15,84	15,72	15,35	-2,41%	-3%
Petites et Moyennes Entreprises (PME)	14,98	15,14	14,68	-3,13%	-2%
Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)	12,21	12,04	11,59	-3,88%	-5%
Grandes Entreprises (GE)	13,68	13,59	12,48	-8,89%	-10%

Source Ellisphere - Fin juin 2024

Répartition des habitudes de paiement par taille d'entreprise

En 2023 et au premier semestre 2024

	2023					
	Echéance	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours	+ de 120 jours
Très Petites Entreprises (TPE)	62,24%	27,85%	7,71%	1,33%	0,44%	0,44%
Petites et Moyennes Entreprises (PME)	33,73%	52,59%	11,55%	1,42%	0,38%	0,33%
Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)	22,43%	69,68%	6,63%	0,84%	0,24%	0,18%
Grandes Entreprises (GE)	26,69%	63,70%	6,05%	3,56%	0,00%	0,00%
TOUTES TAILLES	49,01%	39,73%	9,13%	1,34%	0,41%	0,38%

	S1 2024 (au 30 juin)					
	Echéance	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours	+ de 120 jours
Très Petites Entreprises (TPE)	61,78%	28,84%	7,32%	1,10%	0,49%	0,47%
Petites et Moyennes Entreprises (PME)	33,47%	53,60%	10,90%	1,25%	0,48%	0,30%
Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)	23,07%	69,43%	6,50%	0,63%	0,23%	0,14%
Grandes Entreprises (GE)	32,75%	59,23%	6,27%	1,39%	0,35%	0,00%
TOUTES TAILLES	48,16%	41,14%	8,71%	1,14%	0,47%	0,38%

Source Ellisphere - Fin juin 2024

MÉTHODOLOGIE ET INDICATEURS

Afin de disposer de la vision la plus complète possible du comportement de paiement des entreprises, il est nécessaire de suivre plusieurs indicateurs. Ainsi, le **délai de paiement moyen** est souvent un indicateur de référence pour suivre l'évolution du comportement de paiement des entreprises. Toutefois, cet indicateur ne prend pas en compte les spécificités de certains secteurs et masque les habitudes de paiement. Il doit par conséquent être complété par l'indicateur de **retard de paiement moyen** qui intègre la notion d'échéance convenue contractuellement entre clients et fournisseurs. Enfin, un troisième indicateur important, la **répartition du nombre des factures payées à échéance et en retard** qui précise les habitudes de paiement des entreprises.

Dans une logique de gestion du risque crédit client B2B, le suivi du retard de paiement moyen est donc un indicateur pertinent. Il n'y a certes pas de corrélation directe entre un état constaté de retard de paiement et la défaillance (une entreprise qui paie systématiquement avec du retard ne va pas obligatoirement mettre la clé sous la porte). Toutefois, la détérioration progressive du retard de paiement moyen, mois après mois, est un signal évident de tensions de trésorerie, voire d'une potentielle défaillance, notamment pour les catégories Grandes Entreprises (GE), ETI et PME.

PÉRIMÈTRE

- Les entreprises de France métropolitaine et DROM/COM
- Les entreprises en procédure collective ne sont pas prises en compte dans le calcul des indicateurs
- Les codes d'activité (NAF), pour lesquels le volume de factures n'est pas représentatif, ne sont pas restitués (activités extra-territoriales, activités des ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre)

Les chiffres de cette étude reposent sur le référentiel de factures fournies par les adhérents au programme collaboratif D³ d'Ellisphere qui remercie ses clients adhérents pour leur contribution quotidienne.

VOS DONNEES + NOTRE EXPERTISE

POUR UN MONDE ECONOMIQUE FIABLE ET UNE CROISSANCE DURABLE



www.ellisphere.com



@ellisphere



@ellisphere



ellisphere

SUIVEZ
L'ACTUALITÉ
D'ELLISPHERE



Pour plus d'information sur nos études :

pole_statistiques_economiques@ellisphere.com